CAISSE D'EPARGNE
HAUTS DE FRANCE

CERTIFICAT DE DEPÔT DE FONDS (AUGMENTATION DE CAPITAL)

La CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE HAUTS DE FRANCE (ci-après désignée « la **Caisse d'Epargne** »), Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance – Capital social de 1 000 000 000 € - Siège social 612 rue de la Chaude Rivière 59800 Lille - 383 000 692 RCS Lille Métropole - Code NAF 6419 Z – N° TVA intracommunautaire FR34383000692 - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 008 031 - Titulaire de la carte professionnelle « Transaction sur immeubles et fonds de commerce sans perception de fonds, effets ou valeurs » n° CPI 8001 2016 000 009 207 délivrée par la CCI Grand Lille - garantie financière : CEGC, 59 avenue Pierre Mendès France, 75013 PARIS,

Atteste par la présente que :

- La Caisse d'Epargne est dépositaire des fonds versés en vue de la réalisation de l'augmentation de capital de la société CLESENCE, Société anonyme au capital de 191 125 568 Euros, ayant son siège social à 4 Avenue Archimède – 02100 SAINT-QUENTIN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-QUENTIN, sous le numéro SIREN 585 980 022, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire, en date du 25 juin 2025,

- La Caisse d'Epargne certifie avoir reçu la somme de 10 300 000 € (Dix millions trois cents mille euros) par virement le 29/09/2025, représentant l'intégralité des souscriptions aux nombre de 643 750 actions ordinaires nouvelles de 16 euros chacune de la société, émises au titre de l'augmentation de capital susvisée.

Ce certificat, établi sur présentation des bulletins de souscription à l'augmentation de capital susvisée, est délivré en application de l'article L. 225-146 du code de commerce.

À Amiens, le 01/10/2025

DUTILLOY Emilie

Signature numérique de DUTILLOY Emilie
Date : 2025.10.02 14:15:08 +02'00'